

Questions parlementaires
16 Juillet 2020

Réponse aux questions en plénière sur le Covid-19 et la préparation d'une 2ème vague

Le prononcé fait foi.

Merci monsieur le président.

L'amélioration de la **situation sanitaire** constatée ces dernières semaines n'est pas un acquis, comme le montre ce que l'on appelle le « taux de reproduction », qui est à nouveau supérieur à 1.

L'une des questions portait sur les chiffres quotidiens. Je partage entièrement votre avis. Je partage votre avis et nous avons demandé à Sciensano de recommencer à nous fournir les chiffres quotidiens. Et cela au moins pour fournir les chiffres quotidiens aux experts. Parce qu'ils en ont absolument besoin.

Compte tenu de la résurgence du virus dans certains pays voisins et de l'augmentation du nombre de cas détectés en Belgique ces derniers jours, nous devons redoubler de prudence.

Cela signifie, entre autres, que les mesures de protection doivent être strictement respectées. C'est pourquoi, comme vous le savez, le Comité de concertation a décidé jeudi dernier de rendre obligatoire le port d'un masque de protection dans les magasins et dans de nombreux lieux publics.

L'évolution des indicateurs sanitaires, une meilleure connaissance du virus et les nouveaux assouplissements dans le cadre du déconfinement sont autant d'éléments qui ont conduit les experts à ajuster leur point de vue. Les interactions sociales sont à nouveau plus nombreuses et certains comportements se relâchent progressivement. Nous devons donc faire preuve de beaucoup, beaucoup plus de vigilance. Et l'extension de l'obligation de porter un masque de protection peut y contribuer.

Si d'autres mesures venaient encore à être nécessaires, nous n'hésiterions pas à prendre les décisions qui s'imposent, comme je l'ai toujours dit. Que ce soit l'obligation du port du masque de protection à plus d'endroits encore, ou le durcissement des mesures actuelles par d'autres moyens.

Le risque de **deuxième vague** n'est effectivement pas exclu. Et nous devons tout faire pour l'éviter. Nous devons aussi nous préparer au mieux au cas où nous y serions malheureusement confrontés. Et l'anticipation, c'est vrai, est cruciale.

J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer la semaine dernière à ce sujet mais, comme vous me posez des questions, je reviendrais sur certains aspects.

L'expérience tirée des derniers mois a été mise à profit pour améliorer notre réponse à la crise, tant au niveau fédéral qu'au niveau régional puisque, comme vous le savez, chaque niveau de pouvoir a un rôle à jouer dans notre structure institutionnelle particulièrement complexe.

Au niveau fédéral :

le plan d'urgence dans les hôpitaux a été affiné ;

- les représentants des hôpitaux et des institutions de santé et des médecins généralistes ont également été consultés dans le cadre du rôle à jouer par la première ligne.
- notre capacité de testing s'établit toujours entre 30.000 et 45.000 tests par jour. Nous sommes, je le rappelle, dans le top 10 mondial des pays qui ont testé le plus par millions d'habitants. Cette capacité devrait être élargie à 50.000 tests par jour en octobre.
- Notre stock stratégique de masques sera fin août de 200 millions de masques chirurgicaux, 33 millions de masques de type FFP2 et 5 millions de masques en tissu. Je rappelle que ce stock stratégique vient en plus des stocks de matériel également constitués auprès des acteurs des soins de santé.

Des plans de résurgence ont été élaborés au niveau régional. Ils sont discutés en RMG ce jour, notamment afin d'assurer une certaine cohérence entre les régions.

Deux lignes de défense sont identifiées :

- La première ligne qui permet de détecter, de retracer et d'isoler les personnes infectées par le biais des call centers régionaux.
- La deuxième ligne doit permettre d'identifier de manière précoce les foyers de résurgence grâce aux signaux provenant de la base, par exemple des collectivités, qui sont soutenues par l'inspection sanitaire des régions compétentes et éventuellement par les équipes mobiles afin d'endiguer ces foyers. La détection de nouveaux foyers peut également être effectuée par Sciensano via les bases de données dont l'Institut dispose.
- Nous travaillons d'ailleurs avec le GEES à un système de cliquets qui devrait permettre de déterminer les niveaux d'attention renforcée ou de danger au niveau épidémiologique.

S'agissant de l'autonomie locale, les services opérationnels du centre de crise ont préparé un « draaiboek » afin d'organiser les différents services en cas de situations de résurgence. Celui-ci devrait faciliter l'organisation de la détection et la gestion des clusters, également aux niveaux régional, provincial ou communal.

Je vous rappelle par ailleurs que la loi communale permet déjà au bourgmestre de prendre des mesures individuelles en cas de nécessité. Ça a déjà d'ailleurs été fait. Et bien sûr, comme nous tentons de le faire depuis le début de la crise, il est fondamental que ces interventions soient coordonnées dans leur approche. L'ensemble de ces points seront abordés lors du CNS du 23 juillet.

Beaucoup de choses ont été dites sur l'**unité de commandement**. Elle est toujours très importante en cas de crise. Mais le pays a une structure institutionnelle telle que les compétences sont scindées. C'est un fait, les compétences sont scindées. On peut donc bien sûr se contenter de le regretter, ou on peut tout simplement dire qu'on va faire avec. C'est exactement ce que nous faisons, comme vous le savez. Beaucoup de vos questions portent sur des compétences régionales. Peu importe, nous sommes une équipe, nous travaillons ensemble pour le bien de la population belge. Et nous essayons, dans le respect des compétences de chacun, de continuer à travailler ensemble. Et je pense pouvoir dire que c'est exactement ce que nous avons fait. Ce qui est important, c'est de ne pas discuter pendant des heures et des heures et des heures entre nous pour savoir qui est compétent pour quoi. Ce qui est important, c'est que chacun prenne ses responsabilités et que nous soyons déterminés à travailler ensemble.

Il y avait aussi une remarque que j'ai vu dans la presse sur la **collaboration entre le politique et les experts**, il y a beaucoup de remarques à ce sujet. J'en suis un petit peu navrée parce que la première chose que l'on doit rappeler c'est la reconnaissance, la reconnaissance que nous devons avoir pour chacune et chacun qui a mouillé son maillot pendant la crise, chacune et chacun peu importe à quel niveau que ce soit, que ce soit

dans les magasins, que ce soit au niveau de la santé, que ce soit au niveau local les bourgmestres, au niveau politique à d'autres niveaux mais aussi et bien évidemment les experts. Et je tiens de nouveau à dire de manière extrêmement claire à quel point je suis reconnaissante au Gees d'avoir pris du temps en plus de leur travail, en plus de leurs engagements personnels pour nous aider dans cette crise. Et c'est vrai que le Gees nous apporte des conseils, c'est bien ce pourquoi ce groupe a été constitué, et il revient au politique, celui qui a eu le mandat de le faire, de prendre les décisions et les choses doivent continuer à se passer ainsi. Alors, au lieu de passer son énergie à savoir qui a dit quoi, qui a pensé quoi, comment, à utiliser l'énergie à se chamailler par presse interposée, moi je préfère qu'on utilise cette énergie comme on l'a fait jusqu'à présent à chercher des solutions.

La question du **retour des vacances** a également toute sa place dans la préparation à la deuxième vague, il est vrai. Et dans ce cadre, vous le savez, des codes couleurs ont été établis sur base d'une analyse effectuée par la Ceval. Alors, qu'est-ce que c'est la Ceval ? Parce que on a tendance à l'oublier aussi. Et bien la Ceval est un groupe qui est présidé certes par le SPF Santé publique mais, dans ce groupe, il y a à la fois des virologues et des représentants des entités fédérées.

Les critères utilisés par la Ceval doivent effectivement être encore affinés. Et c'est vrai, qu'on a spécialement demandé, le Conseil national de sécurité a spécialement demandé au président de la Ceval hier d'affiner ces critères. Parce que l'on sait que les rapports des taux de contamination sont également influencés par la politique de testing. Et donc il faut pouvoir en tenir compte dans les analyses globales. Alors c'est vrai pour un pays, ça n'est pas agréable d'être montré du doigt. Ça n'est pas agréable d'avoir des régions ou des zones en rouge. Et ça n'est pas non plus agréable de les avoir en orange. Mais je peux quand même vous assurer qu'en ce qui nous concerne et en ce qui concerne le Conseil national de sécurité nous avons d'abord à cœur la santé de nos citoyens avant toute autre considération.

Alors vous pouvez trouver que les procédures ne sont pas claires, je vais vous les rappeler.

Quand c'est rouge, quand c'est rouge, et bien effectivement, on est censé, on est censé faire une quarantaine et des tests. Quand c'est orange, et bien c'est entre les deux ce n'est pas rouge, ça n'est pas vert non plus et là c'est fortement, fortement, recommandé. Mais quand c'est rouge, c'est bien obligatoire. C'est bien obligatoire mais comme pour tout, comme pour tout dans la gestion de cette crise, on a tenu compte et on doit continuer à tenir compte et se reposer sur l'intelligence collective. Et l'intelligence collective elle a fait que ce déconfinement a été réussi. Il a été réussi pas parce qu'on a élaboré des contrôles à tous les coins de rue. Il a été réussi parce que les Belges ont compris l'intérêt de respecter les règles et c'est bien encore là-dessus que l'on compte. Bien entendu, bien entendu, des contrôles doivent avoir lieu et continuer à avoir lieu.

En ce qui concerne la question plus spécifique du *Passenger Locator form*, ce formulaire est bien entendu en cours de traduction parce que je suis d'accord avec vous, je ne vois pas pourquoi il n'existerait qu'en anglais, bien que de l'avoir vu moi-même ce n'est pas très compliqué mais je suis d'accord avec vous, il doit pouvoir être traduit.

En ce qui concerne la quarantaine, l'organisation de la quarantaine, l'organisation du tracing, vous savez que ce sont des compétences régionales et les régions se sont activées et se sont d'ailleurs activées très très rapidement pour pouvoir mettre en place des textes légaux, textes légaux qui soit ont déjà été votés en Flandre ou sont en passe d'être votés en Wallonie, à Bruxelles et dans la Communauté germanophone.

Comme vous le savez, l'évolution de la situation sanitaire depuis le début de la crise fixe le rythme des mesures de déconfinement. Nous constatons qu'il y a eu une résurgence du virus depuis le début de ce mois. C'est pourquoi nous continuons à suivre cette évolution de près, surtout dans la perspective de l'ouverture d'une nouvelle phase.

C'est pourquoi nous avons décidé hier au Conseil national de sécurité d'évaluer jeudi prochain, le 23 juillet,

si la situation épidémiologique nous permettra ou non d'aller plus loin, et donc d'ouvrir la phase 5.

La semaine prochaine, nous aurons une meilleure vue d'ensemble de la situation sanitaire. Nous pourrons alors voir si l'augmentation du nombre d'infections observée ces derniers jours est une tendance qui se confirme ou non. L'objectif reste de continuer à faire preuve de prudence et de donner la priorité à la santé de notre population.

Une autre question encore portait sur la **situation des enfants**. Vous devez savoir que nous sommes particulièrement conscients de la situation des enfants. C'était très difficile pour certains. Et je pense que tout le monde connaît des enfants qui ont traversé la crise très facilement et d'autres enfants qui, de leur côté, ont vécu un moment très difficile. Nous en sommes particulièrement conscients. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons très rapidement rouvert les écoles pour les plus jeunes, les plus jeunes de nos enfants. Parce qu'ils en avaient absolument besoin. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons décidé bien à l'avance d'autoriser l'organisation des stages et des camps de scouts aussi. Ce fut donc bien sûr un moment très difficile pour tout le monde, surtout pour les enfants. Mais je pense pouvoir vous dire que cela reste une préoccupation majeure pour tout le monde.

Juste un **petit mot, un dernier** si vous le voulez bien Monsieur le Président, puisque je réponds aux questions pour la dernière fois, peut-être pas dans ma vie comme Première ministre, dieu sait, on ne sait jamais qu'on ait un gouvernement différent d'ici là, mais en tout cas avant la pause, la nôtre peut-être pas, mais celle du Parlement. Vous dire merci pour les échanges, parfois musclés, parfois plus apaisés, vous dire aussi merci pour le soutien que certains d'entre vous nous ont apporté plus ou moins fortement durant la crise. Vous dire en tout cas que peu importent nos différences idéologiques, je pense qu'en tout cas pour ce qui concernent les partis démocratiques nous avons tous à cœur de faire fonctionner positivement la Belgique, nous avons tous à cœur d'avancer positivement dans cette crise et essayer d'en sortir le plus grandis possibles parce que c'est vrai, on a souffert.

Et je tiens bien sûr aussi à remercier les services de la Chambre pour leur efficacité et leur disponibilité. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de très bonnes vacances.

?

Merci.

URL source: <https://archive.premier.be/fr/Reponse-aux-questions-en-pleniere-sur-le-Covid-19-et-la-preparation-d-une-2eme-vague>